



Composante
Faculté des
lettres, langues
et sciences
humaines,
Direction de
la formation
continue

Présentation

Cette formation en présentiel sera proposée en hybride, voire à distance selon l'évolution de la situation sanitaire.

Les droits des enfants occupent une part croissante au sein des politiques publiques, au fondement de la citoyenneté, cherchant à promouvoir les capacités des jeunes à orienter leur propre vie et à agir sur leur environnement politique. Ces droits se sont construits au XXe siècle dans une large acception : droits civils (en justice notamment), mais aussi droits sociaux et culturels (droit à la santé, à l'éducation, aux loisirs...), aboutissant, notamment, à la proclamation de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989.

La volonté de créer un Diplôme d'Université consacré à la question des droits des enfants est née d'un constat partagé de la part des chercheurs de l'Université d'Angers spécialisés dans l'histoire des droits des enfants et des formatrices.teurs de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse – ENPJJ : un écart persistant entre l'énonciation des droits et leur mise en application. Aussi, il apparaît aujourd'hui nécessaire de penser les droits des enfants non seulement de manière descendante (normative), mais aussi d'inscrire ces

droits dans les pratiques des acteurs intervenant auprès des mineurs.

Le D.U. Droits des enfants et pratiques professionnelles, porté conjointement par l'Université d'Angers et l'ENPJJ, met en avant les Sciences sociales et les humanités pour analyser les notions en débat tout en accordant une grande place aux savoirs expérientiels, y compris des expériences à l'étranger. Il établit un lien entre les différents acteurs de la protection de l'enfance. L'approche est à la fois critique et pragmatique, s'interrogeant sur la dimension capacitaire des droits des enfants. Son objectif est de favoriser la mise en œuvre de « droits réels » en tenant compte des opinions et des besoins exprimés par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Objectifs

- * Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux et culturels en analysant le corpus des Droits des enfants, sa genèse historique, ses fondements idéologiques et politiques et ses évolutions récentes
- * Analyser la mise en œuvre de ces droits dans les environnements professionnels
- * Permettre la prise en considération de l'expression et de l'opinion des enfants et des jeunes dans la mise en œuvre de leurs droits
- * Mettre en œuvre des diagnostics et des plans d'action partagés avec les acteurs, dont les jeunes et les enfants

eux-mêmes, pour améliorer la mise en œuvre de leurs droits dans des environnements institutionnels différenciés

- * Évaluer les changements effectifs produits par ces dispositifs de valorisation des droits

Organisation

Contrôle des connaissances


Rédaction d'un dossier professionnel élaboré tout au long de la formation et présentation à l'oral.

Admission

Conditions d'accès

- * Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2
- * OU à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme

Modalités d'inscription

 [Candidature en ligne](#) jusqu'au 15 décembre 2020

Public cible

- * Éducateurs, magistrats, cadres de la protection de l'enfance
- * Avocats, policiers, médiateurs familiaux
- * Assistants sociaux, assistants familiaux
- * animateurs socio-culturels, professionnels de l'éducation populaire
- * Infirmiers, médecins, psychologues
- * Enseignants du primaire et secondaire, CPE, formateurs des INSPE

- * Professionnels de la petite enfance
- * Autres professionnels

Droits de scolarité

1650 euros (+ droits universitaires)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

David Niget

✉ david.niget@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Hélène Acquier

✉ helene.acquier@justice.fr

Severine Planchenault

✉ severine.planchenault@univ-angers.fr